

**HARJIT S. SAJJAN
VANCOUVER SOUTH**

**TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**HARJIT S. SAJJAN
VANCOUVER SOUTH**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

LES CONSULTATIONS			
Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. Samedi 1 ^{er} octobre 2016	2 h (de 14 h à 16 h)	École secondaire Killarney	Environ 40 participants, 3 bénévoles, 3 membres du personnel
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférenciers <input type="checkbox"/> Autre (SVP, spécifier)			
LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (svp spécifier) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)
<p>Nous avons reçu des participants diverses opinions en ce qui concerne des systèmes particuliers. Chacun des trois systèmes a reçu l'appui d'un certain nombre de participants : les adeptes du maintien du système électoral majoritaire à un tour, les partisans du mode de scrutin préférentiel et ceux qui appuient un système électoral mixte comme celui qui est utilisé en Allemagne.</p> <p>En outre, il y a eu des discussions sur les principes, les valeurs et les principales caractéristiques de la démocratie canadienne. La proportionnalité, la représentation locale, la représentation en fonction de la population et le sentiment que les votes sont importants, chez les électeurs, sont ce qui a été jugé le plus important.</p>
Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Durant la discussion à ce sujet, il y a eu des échanges sur le fait que, de façon générale, plusieurs personnes perçoivent la politique négativement. Les participants ont noté que les questions linguistiques et culturelles peuvent faire obstacle à l'apprentissage du processus électoral et à la participation des électeurs. Les participants sont également d'avis que de nombreuses personnes ne participent pas parce qu'elles sont mal informées et qu'elles ne peuvent pas prendre de décisions éclairées.

Ils estiment que la conscientisation, concernant le processus électoral, les candidats, etc., est primordiale pour créer un système stimulant et élire un gouvernement plus représentatif. Il a également été suggéré que si les gens étaient mieux informés sur les raisons justifiant les décisions prises, cela pourrait les amener à mieux comprendre le gouvernement. Même si les gens ne sont pas nécessairement d'accord avec une certaine décision ou direction, l'idée est que, s'ils sont mieux informés, ils peuvent au moins essayer de comprendre et en parler.

Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Les participants n'ont pas beaucoup discuté de ce sujet. Certains ont dit qu'ils appuyaient le vote obligatoire, en avançant que cela permettrait aux gens de mieux comprendre le processus et, en fin de compte, de prendre des décisions éclairées.

Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 50 mots)

Le vote en ligne a fait l'objet d'une discussion, et il a reçu un certain appui. Un certain nombre de participants ont affirmé que cela permettrait aux gens occupés de gagner du temps et que cela pourrait plaire aux jeunes.

D'autres ont appuyé le maintien des pratiques électorales actuelles. Certains souhaitent même que nous conservions le système électoral majoritaire à un tour, car ils estiment qu'il est simple et facile à comprendre.

Est-ce que d'autres sujets majeurs ont été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes/minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

En règle générale, les participants ont aimé l'idée du Sénat ou d'une chambre de second examen objectif, mais plusieurs estiment qu'une réforme est également nécessaire à cet égard. Cela a nécessité la création d'un groupe supplémentaire pour discuter de cette question. On a suggéré que les sénateurs devraient aussi être élus, et que leur mandat ou leur fonction devrait être de durée limitée, qu'ils ne soient pas nommés à vie, mais seulement pendant un certain nombre d'années avant la fin de leur mandat.

En outre, un groupe a décidé de tenir une discussion sur le processus de sélection des candidats avant les élections. Ils estimaient que si les premières étapes du processus électoral étaient plus transparentes, les gens seraient mieux informés sur le système et y prendraient part davantage.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)

Les participants ont dégagé un consensus sur le fait que l'éducation est un élément clé du système électoral. Ils estiment que le manque d'information est ce qui a entraîné un désengagement des citoyens envers le système actuel. En outre, ils ont avancé que le manque d'information sur les raisons justifiant les décisions fait en sorte que l'électorat ne comprend pas les décisions et les processus, ce qui entraîne des perceptions négatives et alimente l'apathie. Quel que soit le système choisi, il est clair qu'une conscientisation générale, en tenant compte des barrières linguistiques et culturelles possibles, est essentielle pour obtenir l'engagement ou le réengagement des électeurs.

Il y a eu également beaucoup de commentaires concernant le Sénat canadien. Les participants se sont généralement entendus concernant le fait qu'il est souhaitable d'avoir une chambre de second examen objectif pour la démocratie canadienne, mais ils croient aussi qu'il est nécessaire de la soumettre à une réforme.

Nous sommes satisfaits de ces échanges publics. Il fut agréable de constater qu'un groupe diversifié de personnes y a participé, ce qui, nous croyons, reflétait la diversité de la population de cette circonscription. Les moments les plus inspirants des échanges ont été, nous croyons, lorsque certains participants ont parlé dans une autre langue que l'anglais afin d'inclure dans la discussion les personnes qui étaient moins confiantes en anglais. Bien que nous n'ayons pas prévu que cela se produise, c'était bien de constater que les membres de la collectivité essayaient d'échanger autant que possible avec les autres.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)	Date : 13 octobre 2016
Signature du (de la) député (e)	Harjit S. Sajjan

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016